Image not found or type unknown

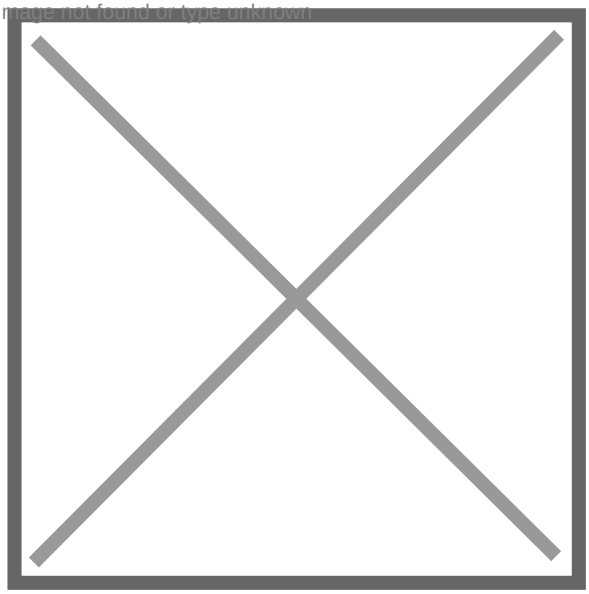

Mariage avec une cubaine en France

Par **mamio**, le **10/04/2016** à **06:23**

Bonjour,

Je cherche une réponse à une question.
Ma question est la suivante : ma petite copine est cubaine, elle a une fille de 6 ans, ça fait trois ans que nous sommes ensemble, je suis allé très souvent à Cuba,et elle est venue 3 fois en France, 3 fois avec des visas touristiques Schengen.

Puis-je épouser ma petite amie cubaine en France lors de sa prochaine visite alors qu'elles seront, elle et sa fille, en visa touristique de 3 mois (visa Schengen) ? Si oui, doit elle rapporter des papiers de là bas en sachant que je voudrais lui faire la surprise ?
Est-ce que quelqu'un pourrait m'éclairer ?

Je vous en remercie cordialement.

Par **amajuris**, le **10/04/2016** à **11:33**

bonjour,
vous pouvez vous marier en france avec votre amie cubaine.
S'il existe des indices sérieux laissant supposer que le mariage pourrait être annulé par la justice, le maire doit en demander sans délai l'interdiction au procureur de la République.
Il doit avertir de sa démarche, par écrit, les personnes ayant déposé le dossier de mariage.
salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés